LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

RAPPORT ANNUEL DE 2012

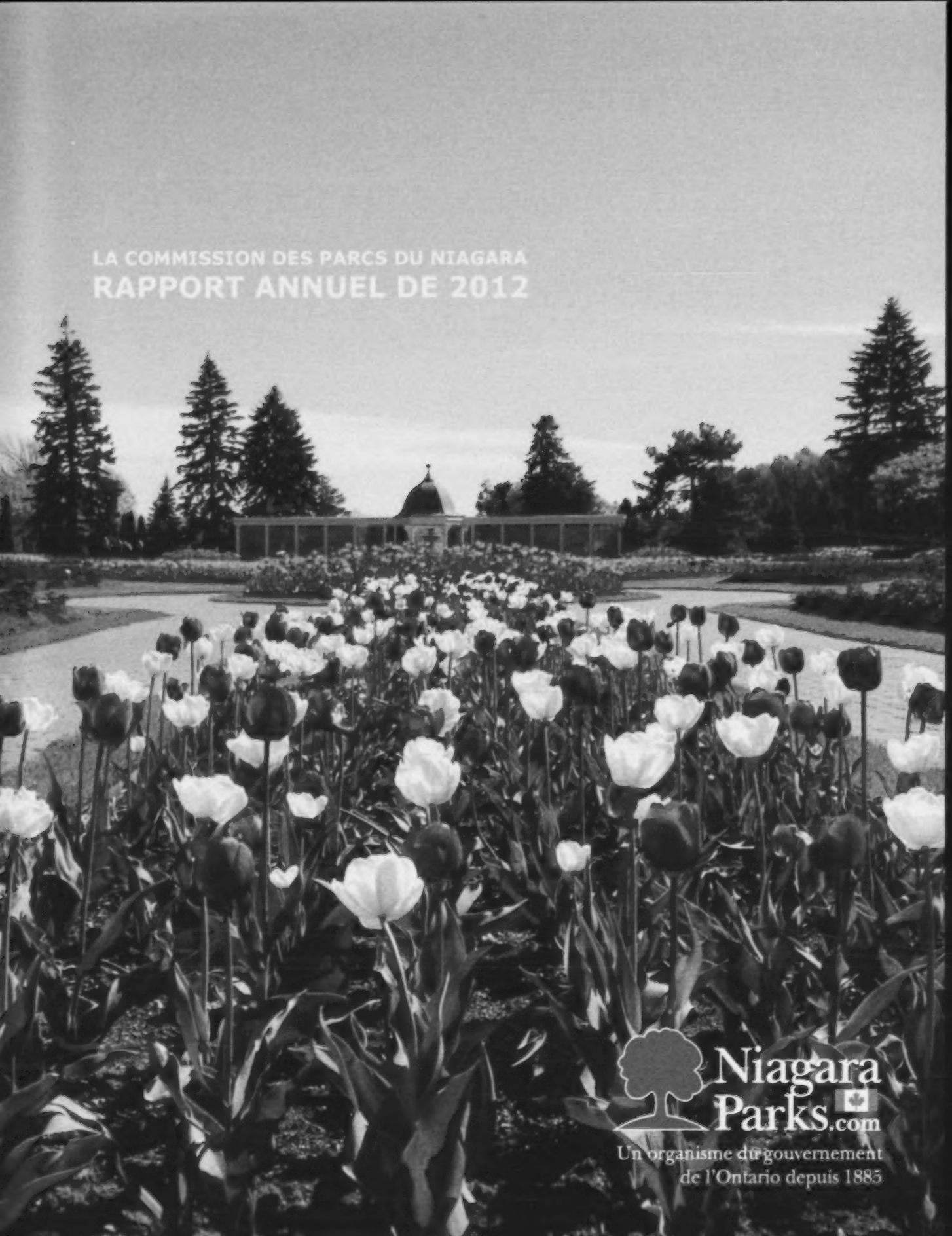

Niagara Parks.com

Un organisme du gouvernement de l'Ontario depuis 1885

La Commission des parcs du Niagara

Notre rôle et mandat

Vue à partir de Journey Behind the Falls

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et bénie de sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara et de toute la province.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable pour l'entretien de 1325 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière Niagara. Cette étendue d'eau fait le lien entre le Lac Erie et le Lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de conserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et du couloir de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre notre indépendance financière.

Niagara Parks.com

Un organisme du gouvernement de l'Ontario depuis 1885

Ontario

Sur la page couverture
Jardins botaniques des Parcs du Niagara

Les commissaires de **2012**

Vue aérienne de Niagara Gorge

Janice Thomson, Présidente
Nommée le 16 novembre, 2011
Fin du mandat le 15 novembre, 2015
Nommée vice-présidente le 10 août, 2010 – Le 15 novembre, 2011

Joan Andrew, Commissaire
Nommée le 2 mai, 2012
Fin du mandat le 1er mai, 2015

James Detenbeck, Commissaire
Nommé le 1er août, 2012
Fin du mandat le 31 juillet, 2015

David Eke, Commissaire
(Candidat de la Ville de Niagara-on-the-Lake)
Nommé le 19 janvier, 2011
Fin du mandat le 30 novembre, 2012

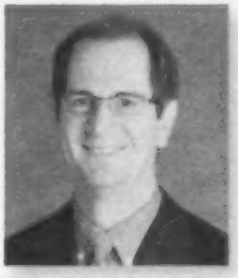

William Forward, Commissaire
Nommé le 29 novembre, 2010
Fin du mandat le 29 février, 2012

Lois Anne Gilas, Commissaire
Nommée le 20 juin, 2012
Fin du mandat le 19 juillet, 2013

Barbara Greenwood, Commissaire
(Candidate pour la municipalité de la région de Niagara)
Nommée le 19 janvier, 2011
Fin du mandat le 30 novembre, 2012

Vincent Kerrio, Commissaire
(Candidat de la Ville de Niagara Falls)
Nommé le 18 avril, 2007
Fin du mandat le 30 novembre, 2012

Anthony LaMantia, Commissaire
Nommé le 1er mars, 2012
Fin du mandat le 31 mai, 2012

Patricia Li, Commissaire
Nommée le 29 novembre, 2010
Fin du mandat le 29 février, 2012

Douglas Martin, Commissaire
(Candidat de la Ville de Fort Erie)
Nommé le 18 avril, 2007
Fin du mandat le 30 novembre, 2012

Ron McKerlie, Commissaire
Nommé le 29 novembre, 2010
Fin du mandat le 29 février, 2012

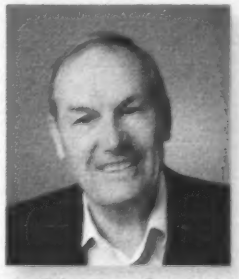

Ian Nielsen-Jones, Commissaire
Nommé le 20 juin, 2012
Fin du mandat le 19 juillet, 2013

Kerry Pond, Commissaire
Nommé le 1er mars, 2012
Fin du mandat le 31 mai, 2013

Mary Shanstone, Commissaire
Nommée le 1er mars, 2012
Fin du mandat le 31 juillet, 2012

Lori Sterling, Commissioner
Nommée le 29 novembre, 2010
Fin du mandat le 31 juillet, 2012

Virginia West, Commissaire
Nommée le 29 novembre, 2010
Fin du mandat le 30 novembre, 2012

Message de la Présidente

La Commission des parcs du Niagara a commencé l'année 2012 prête à accueillir le monde entier avec une série de nouveaux événements de haut profil, de célébrations binationales et d'investissements en infrastructures complétés. Donc, les Parcs du Niagara représentaient le point de rassemblement pour les visiteurs à travers la planète.

Bien que les signes d'un redressement économique durable étaient difficiles à déchiffrer en 2012, il n'y a rien dans le secteur du tourisme qui aidera davantage que le beau temps. À Niagara, un hiver moins sévère que la norme, suivi par des températures tièdes et le beau soleil, ont aidé énormément à augmenter le nombre de visiteurs et le niveau d'intérêt aux Parcs du Niagara en 2012.

De nouveaux événements palpitants, comme l'exposition sur les animaux des forêts tropicales au Conservatoire des papillons, ont aidé à stimuler l'industrie du tourisme tôt et à prédire un redressement touristique à l'avenir prochain. En travaillant en concert avec le parc zoologique Little Ray's Reptile Zoo à Ottawa, l'exposition de la CPN sur les animaux des forêts tropicales a généré énormément de sensibilisation, de visiteurs et d'intérêt dans l'histoire que les Parcs du Niagara avaient à raconter en 2012.

L'éclosion d'un redressement printanier a continué avec une plus grande présence des médias et un achalandage accru à la serre de la CPN « Floral Showhouse » grâce à l'exposition florale unique « Titan Arum » qui a eu lieu lors des mois d'avril et mai. Titan Arum, connue comme la fleur la plus grande au monde, est une fleur massive en forme de cloche, qui peut pousser jusqu'à trois mètres en hauteur et est extrêmement rare. Jusqu'en 1989, on a seulement observé 21 fleurs éclore dans des jardins botaniques à travers le monde.

Ce printemps dernier, la CPN était fière de présenter deux de ces fleurs, ce qui a aidé à cultiver un renouveau d'intérêt dans l'installation et dans la tradition d'horticulture des Parcs du Niagara. L'intérêt incroyable dans ces fleurs ont donné à la Commission une valeur en relations publiques estimée à 1,4 millions de dollars, avec la génération de plus de 21 millions d'impressions médiatiques grâce aux couvertures médiatiques nationales et internationales de ces fleurs.

Ces initiatives, jumelées à l'intérêt du public et les couvertures médiatiques extraordinaires du funambule Nik Wallenda au-dessus des chutes Horseshoe Falls le 15 juin, ont énormément encouragé les visites futures et ont renouvelé l'intérêt au sujet des Parcs du Niagara.

Présidente Janice Thomson accueille son Altesse royale, la comtesse de Wessex, à la présentation du défilé des nouvelles couleurs du Régiment de Lincoln et Welland à Queenston Heights.

Dans le mois de février, la Commission a donné la permission exclusive à Nik Wallenda de traverser les chutes au souvenir du rôle du funambule et des casse-cous dans l'histoire riche et la promotion des chutes de Niagara. Conformément à une motion approuvée par la Commission, l'examen d'une proposition déposée par un casse-cou professionnel sera considéré une fois par génération, donc approximativement à tous les 20 ans, pour rendre hommage à l'histoire des casse-cous téméraires à Niagara. Ce sujet avait un profil élevé à la CPN, car les médias à travers le monde ont fait des reportages sur les délibérations de la Commission.

La marche de Wallenda sur la corde raide a attiré plus de 100 000 spectateurs au parc Queen Victoria de la CPN. Télévisé à travers le monde entier, cet événement était un moment clé pour la CPN, fournissant une valeur de relations publiques estimée à 46 millions de dollars à la Commission. Selon les reportages médiatiques publiés, le taux de téléspectateurs de la marche du télédiffuseur américain ABC était incroyable, avec une émission de trois heures et une moyenne de 10,1 millions de téléspectateurs, avec 13,1 millions d'américains syntonisés pour voir la conclusion de la marche, entre 22h30 et 23h00. Pour ABC, c'était le taux le plus élevé de téléspectateurs que le réseau de télévision a atteint un vendredi soir dans les cinq dernières années.

Au Canada, la télédiffusion a attiré 6,9 millions de téléspectateurs sur le réseau CTV. À 20h41, lorsque Wallenda a presque complété la marche sur la corde raide, CTV a signalé que c'était l'émission spéciale la plus regardée en dehors des événements sportifs sur un réseau canadien. Cette couverture s'est concentrée entièrement sur l'image de M. Wallenda traversant les chutes, ce qui a atteint les attentes de la CPN, c'est-à-dire, rehausser la beauté naturelle des chutes. Cette exposition a représenté la valeur des relations publiques et du marketing de la Commission et tout ce qu'elle fait de la part de tous les ontariens.

En fin été, la CPN et la Ville de Niagara Falls lancèrent le nouveau système de transport en commun intégré WEGO. La nouvelle exploitation WEGO a permis à la CPN de remplacer son système de navettes désuet et non accessible Peoplemover, qui opérait depuis 1985. WEGO fournit une connexion sans obstructions entre les zones touristiques de la Ville de Niagara Falls et les attractions et sites de la CPN.

La CPN a aussi commencé les travaux pour un projet d'infrastructure de 7 millions de dollars financé par le gouvernement provincial qui remplacera le funiculaire Falls Incline Railway avec un système accessible, moderne et ouvert à l'année longue pour fournir un service entre les Parcs du Niagara et le quartier touristique Fallsview.

Pour bâtir sur le succès de la franchise Tim Horton's existante au centre d'accueil Table Rock, la CPN a investi dans un nouveau kiosque à la place Queen Victoria Place qui a ouvert ses portes au public en octobre 2012. Ce nouveau développement répond à une demande accrue des consommateurs pour avoir des choix de service rapide supplémentaires avec une marque reconnue par nos visiteurs au fil des années.

La saison d'été 2012 a aussi permis à la CPN de profiter des investissements gigantesques dans l'infrastructure effectués pour le dossier sur le patrimoine. En 2011, le financement en infrastructure combiné de 8,94 millions de dollars des gouvernements provincial et fédéral fut sécurisé pour réadapter trois des sites de patrimoine importants de la CPN : la maison Laura Secord, le vieux fort Erie et la maison McFarland. Ces nouvelles installations étaient au premier plan des efforts de la CPN en 2012 pour promouvoir et capitaliser sur l'intérêt que les commémorations bicentenaires de la Guerre de 1812 ont apporté aux Parcs du Niagara.

La Commission des parcs du Niagara est très fière de son rôle d'intendante. Depuis 1895, la CPN est responsable pour les propriétés et sites de patrimoine se trouvant à l'intérieur du système de parcs. C'était à cette époque que la CPN avait accepté d'assumer le contrôle et a pris possession des terrains pour maintenir et conserver Queenston Heights, le site de la bataille décisive de la Guerre de 1812. Queenston Heights est le site du dernier repos du Général Sir Isaac Brock et c'est le siège du monument important historique portant son nom.

Pour célébrer le 200ème anniversaire de cette bataille, le 13 octobre, 2012, la CPN était fière d'accueillir une répétition historique de la bataille et un service commémoratif spécial à Queenston Heights. Plus de 15 000 personnes ont visité ce jour pour revivre cette expérience historique. Plus de 1 000 acteurs ont participé à cet événement et bataille d'une journée. La CPN avait le plaisir d'avoir la présence du Lieutenant Gouverneur de l'Ontario, l'Honorable David C. Onley, pour rendre hommage au souvenir de tous ceux qui ont lutté dans la bataille il y a deux siècles.

Les nouveaux investissements et nouveaux événements ont fait énormément de choses pour améliorer le rendement financier de la Commission en 2012. Les revenus généraux générés par la CPN en 2012 ont augmenté pour la première fois depuis plusieurs années et ils furent stimulés par des facteurs comme l'ouverture à l'avance des expéditions en bateau. Le lancement des visites guidées en bateau est considéré comme le début non officiel de la saison des visiteurs en printemps et, en 2012, ce lancement a pris

Feux d'artifice pour commémorer le 200ème anniversaire de la Bataille à Queenston Heights. Photographes: Balcini et Vanderstuys

place un mois plus tôt que prévu en 2011.

En ce qui concerne les opérations de visites guidées en bateau, 2012 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la Commission, lorsqu'elle a choisi la Compagnie Hornblower Canada comme nouveau fournisseur de visites guidées de bateaux. La Compagnie est prévue de commencer à opérer en 2014. Pour aider la CPN lors du processus de procuration intensif requis par ce concours, le Gouvernement de l'Ontario a embauché des experts de l'externe, y compris un architecte naval, un conseiller en procuration et un commissaire de la justice indépendant et impartial, pour garantir un processus d'évaluation et de sélection ouvert, juste et transparent. Les Parcs du Niagara ont hâte de travailler avec Hornblower et espèrent bâtir sur le patrimoine de succès d'une attraction qui a fourni à ses visiteurs des souvenirs et des expériences inoubliables pendant plus d'un siècle.

C'est un plaisir de jouer le rôle de Présidente de la Commission des parcs du Niagara. Mes collègues au conseil et les membres de personnel dévoués à la CPN doivent être félicités pour leurs efforts pour placer les Parcs du Niagara en tant que destination touristique de première classe dans cette région. Les réinvestissements que nous avons accomplis dans l'infrastructure des parcs ne sont pas passés inaperçus et ceci donne un fort sentiment de fierté aux Parcs du Niagara pour nous guider lorsque nous faisons des améliorations continues dans tout ce que nous avons à offrir.

Pour nous aider à guider nos opérations à l'avenir, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'accueillir John Lohuis, notre nouveau Directeur général en 2012. John arrive aux Parcs du Niagara avec des antécédents exhaustifs aux parcs, ayant occupé le poste de Directeur des parcs et des loisirs dans le passé, avec la Ville de Mississauga. Ses antécédents solides dans tous les aspects de gestion et de développement de parcs correspondent parfaitement à son rôle à la CPN et son approche disciplinée et éprouvée pour satisfaire les besoins du client nous aideront à atteindre les objectifs établis.

Dans la dernière année, nous avons aussi été aidés par plusieurs membres du Service public de l'Ontario nommés par la province en tant que Commissaires pour aider à développer et à superviser le nouveau chemin établi. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour leurs conseils et pour leur passion et conviction envers les Parcs du Niagara. La confiance du conseil au complet envers l'institution a été reflétée dans les résultats positifs obtenus. Je tiens à remercier tout notre personnel dévoué pour convertir les Parcs du Niagara dans une destination merveilleuse et un lieu merveilleux pour les voyageurs du monde entier.

Plusieurs ont vécu une expérience inoubliable du Canada en visitant Niagara, Ontario, et les Parcs du Niagara.

Janice Thomson

Janice Thomson, Présidente
La Commission des Parcs du Niagara

Performance économique en 2012

Le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports, Michael Chan, parle aux membres du personnel

Les excellentes conditions météorologiques, les événements créant des impacts positifs et un redressement de l'économie mondiale ont contribué énormément à la promotion de plus de visiteurs et au sort économique l'industrie du tourisme à Niagara et à l'intérieur des Parcs du Niagara en 2012.

Le nombre d'américains visitant l'Ontario a vu une croissance en 2012, car les voyageurs américains sont retournés à la province et aux Parcs du Niagara. Selon les statistiques fournies par le Ministère du Tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario, le nombre d'américains visitant l'Ontario a augmenté de 2% en 2012, avec plus de 11,5 millions d'américains traversant la frontière ontarienne. Bien que ce ne soit pas une augmentation prononcée, ce signe encourageant représente la troisième année consécutive de croissance modeste et on peut interpréter cette tendance comme une augmentation du nombre d'américains visitant l'Ontario.

Le nombre de visiteurs domestiques à la CPN consiste principalement de visiteurs de la région métropolitaine de Toronto, ce qui a contribué au redressement financier en 2012. La force continue du dollar canadien a posé un défi. Cependant, les visites canadiennes aux États-Unis et à l'étranger ont continué à montrer de la force avec des taux de croissance de 3,4% et 5,2% respectivement en 2012.

La croissance du nombre de visiteurs de l'étranger en Ontario continue à stimuler l'économie, avec une croissance des visiteurs internationaux de 3,8% en 2012; ceci reflète la croissance continue impressionnante que l'on voit des nouveaux marchés émergents comme la Chine et l'Amérique du Sud, ainsi qu'une reprise du nombre de visiteurs provenant des marchés traditionnels, un chiffre en déclin dans le passé, comme le Mexique et le Japon.

L'influence positive de cette croissance dans le nombre de visiteurs a causé un impact important sur les revenus de la CPN. En 2012, le revenu total s'élevait à près de 77 millions de dollars, une augmentation de 3,3 millions de dollars, ou 4,6% par rapport aux revenus budgétés. Le déficit de la CPN provenant du fonctionnement s'élevait à 3,3 millions de dollars, une différence de 1,4 millions de dollars par rapport au montant dans le budget (Budget : 4,7 millions de dollars). Après la réduction de 638 000 $ en obligations pour stabiliser les centrales hydroélectriques abandonnées sur la propriété, ainsi que le revenu des immobilisations provenant de la vente du terrain à Fort Erie, le déficit annuel de 2012 de la CPN représentait 3,8 millions de dollars.

Pendant l'exercice 2012, les revenus de la CPN excédèrent les montants du budget et des résultats réels en 2011 à tous les mois et pendant toutes les longues fins de semaines de l'année. Ce phénomène portait sur toutes les activités commerciales, avec l'exception des opérations de golf de la CPN, qui ont vu un déclin de 1% en 2012 à cause d'une concurrence accrue et des réductions des prix dans le marché local. Des prix plus compétitifs et les stratégies en ligne utilisées à la fin de la saison ont généré 4 300 jeux de golf supplémentaires en 2012, ce qui a limité les déclins des revenus subis pendant la saison.

Une stable augmentation de visites, jumelée à des conditions météorologiques favorables, l'ouverture à l'avance des opérations de visites guidées en bateau, et une augmentation planifiée des taux, a contribué dans l'augmentation du revenu en 2012. L'achalandage aux attractions et sites de patrimoine de la CPN a vu une augmentation de 3,6% ou 115 874 visiteurs. Le revenu des frais de stationnement au stationnement de la CPN proche des chutes a vu une augmentation de 17% et le nombre de voyages sur le funiculaire Falls Incline Railway a augmenté de 8,4%.

En 2012, la CPN avait une main-d'œuvre totale de 1 628 employés, y compris 1 363 employés saisonniers et 265 membres de personnel à temps plein (820 employés à temps plein). Approximativement 46% des coûts salariaux de la CPN s'attribuent aux travailleurs saisonniers et 54% s'attribuent à la paie d'employés à temps plein. En 2012, les coûts salariaux ont augmenté de 2,2 millions de dollars ou 5,7%, à 41,6 millions de dollars. Il faut noter qu'approximativement 72% (1,6 millions de dollars) de cette augmentation en 2012 provient des salaires et avantages sociaux saisonniers, la plupart desquels étaient nécessaires pour appuyer l'augmentation des volumes de vente. Les salaires et avantages sociaux représentent 58,2% des coûts d'exploitation annuels de la CPN.

La CPN continue à suivre les mesures de restriction des rémunérations introduites par la province en 2010, y compris le blocage des salaires des travailleurs non syndiqués pendant deux ans. Cependant, certaines des conventions collectives de la CPN furent approuvées avant les restrictions, donc le taux salarial des travailleurs syndiqués a augmenté de 1,5% en 2012 et augmentera du même pourcentage en 2013.

Concernant les autres dépenses de fonctionnement, la plupart des départements ont respecté les cibles budgétaires avec les exceptions suivantes : Les dépenses en ingénierie de la CPN étaient 367 000 $ au-dessous du budget à cause de la réduction des exigences d'hiver et les factures de services moins élevées que prévu grâce à un hiver moins froid, tandis que les coûts de marketing ont vu une réduction grâce aux postes vacants qui n'ont pas été comblés pendant l'exercice.

Les versements principaux cédulés de 1,3 millions de dollars sur la dette à long terme de la CPN se sont effectués cette saison, ce qui a réduit la dette de la Commission à approximativement 33,7 millions de dollars à la fin de l'exercice. Les versements de l'intérêt d'approximativement 1,8 millions de dollars ont contribué au déficit d'exploitation.

Pendant 2012, la CPN a reçu l'approbation pour obtenir jusqu'à 7 millions de dollars en financement du gouvernement provincial pour reconditionner le funiculaire Falls Incline Railway dans le but d'améliorer son accessibilité à tous les visiteurs. Une partie du financement fut reçue en 2012, ce qui a permis de débuter le projet sans interrompre le niveau de service aux visiteurs de la CPN. On prévoit d'achever le projet pour la saison de 2013.

Comme partie de l'entente de la CPN avec la Ville de Niagara Falls sur le nouveau système de transport en commun pour les visiteurs WEGO, on a accepté le financement de l'infrastructure fédéral et provincial pour permettre à la Commission de commencer le travail de réhabilitation nécessaire du pont Canadian Niagara Power Bridge. Ce projet a commencé en 2012 et on prévoit de le compléter en printemps 2013.

200ième anniversaire de la Bataille de Queenston Heights

Survol rapide en **2012**

• La CPN a atteint des revenus en 2012 s'élevant à 77 millions de dollars, une augmentation d'approximativement 7,6 millions de dollars par rapport à 2011.

• En ce qui concerne les divisions d'exploitation, les installations de vente au détail de la CPN ont vu une augmentation de 8,2% en revenus pour l'année, tandis que les opérations de repas et boissons ont vu une augmentation de 8%. Les revenus provenant des attractions de la CPN ont aussi augmenté de 16,3% pour l'année, en partie à cause d'une augmentation planifiée du taux et une augmentation de l'achalandage avec plus 153 000 aux sites des attractions.

• Les dépenses d'exploitation pour l'exercice s'élevaient à 60,4 millions de dollars, y compris 13,7 millions de dollars pour entretenir les jardins magnifiques, les routes et toute l'infrastructure importante des parcs fréquentés par les visiteurs et habitants de la région.

• Malgré l'augmentation des revenus, les coûts d'exploitation plus élevés compensent pour les revenus obtenus en 2012. Cependant, la CPN a vu une amélioration des pertes nettes budgétées s'élevant à 3,8 millions de dollars.

• L'achalandage général à la CPN a augmenté de 5% en 2012 avec 212 925 visiteurs supplémentaires jouissant des différentes attractions, sites, terrains de golf et systèmes de transport disponibles.

• Les ventes du laissez-passer d'aventure Niagara Falls Adventure Pass dans les parcs ont augmenté de plus de 71 000 unités en 2012 ou 27,7% par rapport à 2011. Les ventes en ligne du laissez-passer populaire ont aussi augmenté de plus de 9 000 unités, ou 35,5% en 2012.

• Le nombre total de voyages WEGO (nombre de voyages pris par des détenteurs de laissez-passer) dans ce système intégré interurbain lancé en août 2012 a atteint 433 243 voyages de passagers à la fin de l'exercice de la CPN en octobre 2012. Dans ce total, le trajet de la ligne verte des Parcs du Niagara représentait 127 285 voyages ou 29,4% de l'ensemble des voyages.

• Un intérêt accru dans la promotion du Bicentenaire de la Guerre de 1812 a généré plus de visites aux sites de patrimoine de la CPN en 2012. Les nouvelles rénovations à Old Fort Erie, Laura Secord Homestead et McFarland House ont aidé à la CPN à attirer plus de 30 000 invités à ces sites de patrimoine pour apprendre davantage sur l'histoire de cette région et le rôle important joué par ses habitants il y a 200 ans.

• En 2012, la CPN a embauché 1 628 membres du personnel, circulant 36 millions de dollars de la paie de retour à l'économie de la région de Niagara.

• En 2012, la CPN a remis plus de 6,1 millions de dollars au gouvernement en TVH.

Attraction Journey Behind the Falls

Année en revue **2012**

NOVEMBRE 2011

6ème souper annuel mettantles chefs et cuisiniers apprentis des Parcs du Niagara en vedette

La CPN a été le hôte d'un des programmes d'apprentis culinaires le plus important en Ontario. Cet événement inoubliable a pris place au restaurant Queenston Heights, où un apprentis doué est reconnu avec un chéque de 1 000 dollars pour une bourse d'études, ainsi qu'un jeu de couteaux professionnels donnés par « Canadian Food and Wine Institute » au Collège Niagara.

Jour du souvenir

Le Jour du souvenir, tous les drapeaux sur les propriétés de la CPN furent mis en berne depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les agents de police des Parcs du Niagara ont participé aux services à Niagara Falls, Chippawa et Queenston en posant des couronnes à la base des monuments commémoratifs dans chaque communauté. Comme geste supplémentaire pour rendre hommage à ceux qui ont fait leur service militaire pour notre pays, les chutes de Niagara furent aussi éclairées par des projecteurs rouges périodiquement à travers la soirée grâce au conseil d'éclairage des chutes de Niagara.

Janice Thomson est nommée Présidente

Le Gouvernement de l'Ontario a nommé Janice Thomson la Présidente du conseil de la Commission des parcs du Niagara le 16 novembre, 2011. Nommée initialement à la commission le 15 juin, 2010, Mme Thomson a desservi en tant que présidente intérimaire depuis le 30 juin, 2011.

NOVEMBRE 2011

Plaque de la « Peace Bridge Authority » dévoilée à Old Fort Erie

Une cérémonie de dévoilement d'une plaque spéciale a pris place pour reconnaître les apports importants de la « Public Bridge Authority » de Buffalo et de Fort Erie dans l'établissement d'un pavillon d'interprétation au nouveau centre d'accueil à Old Fort Erie.

DÉCEMBRE 2011

La CPN annonce l'achat du village miniature Cullen de la Ville d'Oshawa

Le village miniature bien-aimé, consistant de 182 articles uniques, fut acheté par la CPN avec l'intention de restaurer plusieurs des articles bien-aimés pour le présenter au public aux sites de la CPN.

Décor hivernal féérique aux Parcs du Niagara

Le thème de noël de style victorien a transformé le parc Queen Victoria Park (QVP) et Table Rock dans un décor hivernal féérique, avec un carrousel classique avec une vue vers les chutes et des expositions resplendissantes de décorations de la saison.

JANVIER

Portes ouvertes au Nouvel an au terrain de golf Whirlpool

Le terrain de golf Whirlpool a ouvert ses portes le jour du Nouvel an et a invité les joueurs de golf et leurs familles à gouter son chili primé, son chocolat chaud et jouer quelques trous de golf sur le terrain signature conçu par Stanley Thompson.

Projet de recyclage d'arbres

Les habitants de la région de Niagara furent invités à passer la journée aux jardins botaniques des Parcs du Niagara et à l'école d'horticulture comme partie de l'événement annuel de recyclage d'arbres de la CPN. Le paillis de copeaux de bois provenant des arbres de noël recyclés était gratuit au public et les visiteurs ont pris cette occasion pour explorer la beauté du conservatoire des papillons des Parcs du Niagara, ou pour se promener sur le terrain des jardins botaniques.

FÉVRIER

L'exposition des animaux de la forêt tropicale ouvre au conservatoire des papillons

Sur une période de quatre mois, le conservatoire des papillons des Parcs du Niagara a joué le rôle de hôte pour certains des animaux les plus exotiques au monde lors de cette exposition amusante pour toute la famille. En travaillant en concert avec le parc zoologique « Little Ray's

Village miniature Cullen à l'exposition florale des Parcs du Niagara

FÉVRIER

Reptile Zoo » basé à Ottawa, l'exposition incluait deux marmousets, qui ont donné naissance à des jumeaux pendant leur séjour au conservatoire, un opossum à queue courte brésilien, un serpent à perroquets, un python de la jungle, une tortue à pattes rouges, des scorpions empereurs, un caïman nain de Cuvier, un caméléon panthère, une rainette de White et un python réticulé.

La CPN annonce un nouvel opérateur de visites guidées en bateau

Lors d'une conférence de presse le 22 février, la Présidente de la CPN Janice Thomson annonça que la CPN a signé un contrat de location de 30 ans avec la compagnie Hornblower Canada pour fournir des opérations de visites guidées en bateau au bas de la rivière Niagara. Hornblower Canada, qui commencera à opérer en 2014, fut élue suite à un processus d'approvisionnement concurrentiel. Selon ce contrat, Hornblower Canada investira dans les bateaux de visites guidées, fera des améliorations au site et aux services et générera des revenus supplémentaires pour la CPN. Tel qu'indiqué par présidente Thomson, « Ceci représente une journée formidable pour la Commission des parcs du Niagara et une journée formidable pour l'industrie du tourisme à Niagara et à travers l'Ontario... Ça commémore non seulement le début d'une nouvelle ère pour tous, mais bâtit aussi sur la définition de Niagara et des Parcs du Niagara en créant des souvenirs et des expériences inoubliables. »

Année en revue **2012**

Lieutenant Gouverneur de l'Ontario, David Onley, donne un discours au 200ème anniversaire de la Bataille de Queenston Heights

MARS

Cérémonie de remise de diplômes à l'école d'horticulture de la CPN

Le 31 mars, la CPN et tous ceux qui faisaient partie de l'école d'horticulture ont rendu hommage aux diplômés de la classe de 2012.

De gauche à droite : Christopher Bemke, MaryAnne Davies, Cindy Maxwell, Dylan Muileboom, Garett Van Santen, Kasia Zgurzynski, Jaclyn Van der Heyden, Laura McCaul, Telesphore Marie, Justin Clarke, Jordan Albers

AVRIL

Défi des chefs au restaurant Elements on the Falls

Les chefs et établissements viticoles de la région se sont réunis à Elements on the Falls et au Grand Hall de Table Rock pour mettre en vedette tout ce que Niagara a à offrir et pour lever des fonds pour la campagne « It's Our Time » de la fondation de l'hôpital général de la grande région de Niagara et le nouveau centre oncologique de la famille Walker.

AVRIL

Lancement du concours « Get to Know » de Robert Bateman au conservatoire des papillons

Les étudiants d'école de la région ont fait partie des activités au conservatoire des papillons pour apprendre davantage sur la biodiversité lors du lancement national du concours d'art et de rédaction « Get to Know » du peintre et naturaliste canadien Robert Bateman.

MAI

La fleur la plus haute au monde fait éclosion à l'exposition florale de la CPN

Amorphophallus Titanum, ou Titan Arum, est une fleur massive en forme de cloche qui pousse jusqu'à trois mètres en hauteur. Cette fleur est de plus en plus rare et jusqu'en 1989, seulement 21 éclosions furent enregistrées par des jardins botaniques à travers le monde entier. Deux cormes dormants (structures en forme de bulbe) furent donnés à la CPN par Louis M. Ricciardiello de Gilford, New Hampshire. La CPN a eu la chance de voir les deux fleurs éclore, ce qui a abouti dans d'excellents reportages médiatiques internationaux et plus d'achalandage à l'attraction.

JUIN

125ème anniversaire des services policiers des Parcs du Niagara

La Commission des parcs du Niagara a célébré le 125ème anniversaire de l'établissement de son propre service policier avec un défilé et une cérémonie commémorative spéciale le 3 juin. Un des services policiers les plus anciens en Ontario, les agents continuent à garder la paix, gérer la circulation dans les parcs et protéger les visiteurs. Les agents appliquent aussi les règlements de la Loi sur les parcs du Niagara, promulguée par la Province de l'Ontario pour conserver et protéger les parcs entourant les chutes canadiennes Horseshoe.

Le cyclo-défi contre le cancer

Ce défi de cyclisme de deux jours a attiré près de 5 000 cyclistes, avec plusieurs lignes de départ, lignes d'arrivée et choix de trajets entre Toronto et les Parcs du Niagara. Ces cyclistes ont aidé à lever plus de 18 millions de dollars pour appuyer les efforts de levée de fonds de l'hôpital Princess Margaret pour trouver une guérison au cancer.

Nik Wallenda traverse les chutes Horseshoe sur une corde raide

En hiver 2012, la CPN a approuvé une demande du funambule américain Nik Wallenda pour traverser la gorge de Niagara aux chutes de Niagara sur une corde raide. La Commission a donné la permission exclusive à M. Wallenda pour rendre hommage au rôle joué par les casse-cous et funambules dans l'histoire riche et la promotion des chutes de

JUIN

Niagara. En même temps, la commission a été très claire sur le fait que ce serait la seule opportunité de témoigner cet événement dans cette génération. L'événement en question et l'attention des médias ont généré un excellent succès pour la CPN et la destination, avec des milliards de téléspectateurs à travers la planète et plus de 100 000 spectateurs témoignant cet acte téméraire en direct à partir du parc Queen Victoria Park.

Le Gouverneur Général commémore la Guerre de 1812 avec des visites aux Parcs du Niagara

Son excellence, le très honorable David Johnston, Gouverneur Général du Canada, a participé aux cérémonies d'ouverture du Bicentenaire de la Guerre de 1812. L'événement fut accueilli par le conseil du patrimoine de 1812 à Niagara sur le terrain historique Queenston Heights. Son excellence fut accompagné par le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario Michael Chan et la Présidente de la CPN Janice Thomson. Son excellence a ensuite visité la résidence de l'héroïne canadienne Laura Secord, et a ensuite fait partie d'une randonnée en vélo de 12 kilomètres à partir de Laura Secord Homestead jusqu'au Fort George, le long du sentier récréatif de la rivière Niagara de la CPN.

Année en revue **2012**

JUIN

Télédiffusion en direct de Breakfast Television à partir du théâtre Oakes Garden

L'équipe de l'émission populaire Breakfast Television de City TV a télédiffusé son émission le matin en direct à partir du théâtre Oakes Garden le 22 juin. L'émission inclut des spectacles par Craig Smart et Kreesha Turner. C'était une matinée magnifique et des centaines d'habitants de la région et de visiteurs se sont présentés pour donner la bienvenue à l'équipe et pour s'amuser.

Tournée CN des femmes canadiennes à Legends on the Niagara

Legends a eu le plaisir d'être choisi pour accueillir une des tournées professionnelles les plus importantes au monde, avec plusieurs des meilleures professionnelles de golf du Canada, ainsi que des amateurs, qui ont participé au concours pour passer à la deuxième étape de l'école qualifiante de la LPGA.

JUILLET

Service commémoratif annuel de la Bataille de Chippawa

La CPN et la division 396 de Chippawa de la Légion royale canadienne ont rendu hommage à ceux qui ont combattu au champ de bataille Chippawa en 1814. Les remarques d'ouverture énoncées par la Présidente de la CPN Janice Thomson furent suivies par une présentation spéciale par l'historien de la CPN Sherman Zavitz.

1er événement de golf annuel masculin « BASH FOR CASH » à Legends on the Niagara

Legends a accueilli l'Association « International Long Drive Association » et « Golf Digest Canada » à cet événement épatant, avec plus de 40 des joueurs de golf avec les plus longs coups au monde, y compris le détenteur du record Guiness de 2012 Maurice Allen.

JUILLET

AOÛT

Fin de semaine de la reconstitution annuelle du siège de Fort Erie

La plus grande reconstitution annuelle au Canada de la Guerre de 1812 incluait des visites guidées en lanterne samedi soir au fort.

Complexe de golf Legends on the Niagara

Le 10ème anniversaire de l'ouverture du complexe de golf Legends on the Niagara fut célébré avec une réception le 17 août. Créé en partie pour aider à conserver le site de la Bataille de Chippawa de la Guerre de 1812, Legends est devenu une des meilleures destinations de golf en Ontario. La Présidente de la CPN Janice Thomson fut accompagnée par le député provincial Kim Craitor et l'architecte du parcours de golf du champ de bataille à Legends qui se trouve à côté du site historique du champ de bataille de la Guerre de 1812 Doug Carrick.

Lancement officiel de WEGO

Le 23 août, la Présidente de la CPN Janice Thomson fut accompagnée par le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario Michael Chan, l'honorable Rob Nicholson, député de Niagara Falls et maire Jim Diodati de la Ville de Niagara Falls, pour lancer le nouveau système de transport en commun complètement intégré pour les visiteurs à Niagara Falls. Connu populairement comme WEGO, ce projet fut possible grâce à un investissement en infrastructure conjoint 50 millions de dollars par les gouvernements provincial et fédéral.

SEPTEMBRE

Barbecue de fin d'été au restaurant Queenston Heights

Ce barbecue gourmet populaire sur la terrasse du restaurant Queenston Heights à la base du monument Brock est devenu un des événements préférés des habitants de la région, avec les meilleures récoltes et vins VQA de Niagara.

Visite royale au parc Queenston Heights

La CPN a joué le rôle de hôte lors d'une visite de son Altesse royale, la Comtesse de Wessex, qui, dans son rôle cérémonial en tant que Colonel en chef du Régiment de Lincoln et Welland, a présenté les nouvelles couleurs du régiment lors d'un défilé public le 15 septembre en matinée. Le Régiment de Lincoln et Welland a de fiers antécédents de service à Niagara et au Canada et peut retracer son histoire jusqu'à la défense du Canada pendant la Guerre de 1812.

Cérémonie d'inauguration du jardin « Legacy Tribute Garden » aux jardins botaniques

Le 15 septembre, la Présidente de la CPN Janice Thomson a participé à la cérémonie d'inauguration pour la création du jardin « Legacy Tribute Garden » aux jardins botaniques. En 2011, l'école d'horticulture de la Commission des parcs du Niagara et l'Association des parcs de l'Ontario ont tous deux célébré leur 75ème anniversaire. Grâce au grand travail et aux efforts des membres de l'association et des diplômés de l'école,

La marche historique de Nik Wallenda sur une corde raide au-dessus des chutes Horseshoe
Photographes : Baldini et Vandersluys

OCTOBRE

ce nouveau jardin commémorera les apports importants des diplômés de la CPN et des membres de l'Association des Parcs de l'Ontario.

Cérémonie et reconstitution du 200ème anniversaire de la Bataille de Queenston Heights

Le 13 octobre, la CPN fut le hôte de la commémoration du bicentenaire de la Bataille de Queenston Heights. Plus de 1 000 recréateurs et bénévoles ont créé une fin de semaine inoubliable avec près de 15 000 visiteurs. Les événements incluaient une marche militaire du Fort George jusqu'à Queenston Heights, une reconstitution importante de la bataille, des visites du champ de bataille, des programmes pédagogiques, des feux d'artifice et un service commémoratif. La Présidente de la CPN Janice Thomson fut accompagnée à ce service commémoratif par Lieutenant Gouverneur de l'Ontario David Onley, le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario Michael Chan, l'honorable Rob Nicholson, député de Niagara Falls et député provincial Kim Craitor de Niagara Falls.

La Commission des parcs du Niagara est extrêmement fière de gérer les trésors de patrimoine national comme Queenston Heights qui contribuent à mieux comprendre la riche histoire du Canada et les apports des personnages historiques comme Sir Isaac Brock et Laura Secord dans le développement de Niagara et de cette nation.

Marathon international de Niagara Falls

Le 21 octobre, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir encore une fois d'organiser le seul marathon au monde qui commence dans un pays et qui termine dans un autre.

Son excellence le très honorable Gouverneur Général du Canada, David Johnston, visite Laura Secord Homestead
Photographes: Sgt. Ronald Duchesne, Rideau Hall
© Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général du Canada (2012)

État des affaires en **2012**

D'où vient l'argent de la Commission : 2012 (en millions de dollars)

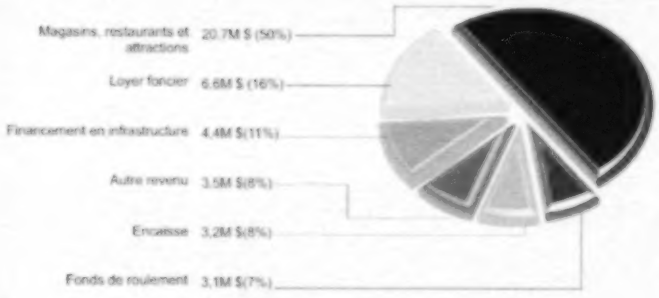

Où l'argent de la Commission a été investi : 2012 (en millions de dollars)

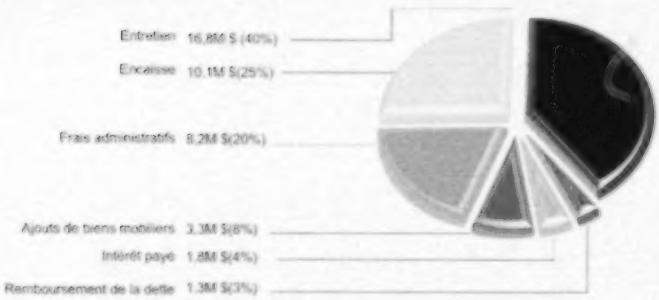

D'où vient l'argent de la Commission : 2011 (en millions de dollars)

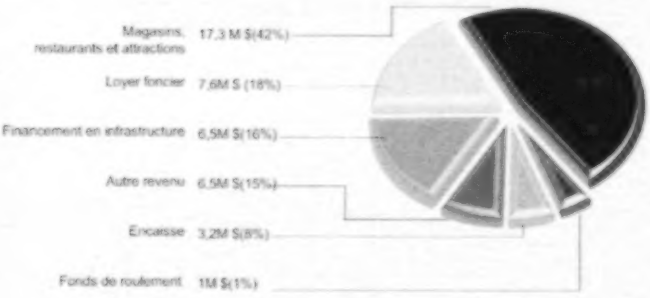

Où l'argent de la Commission a été investi : 2011 (en millions de dollars)

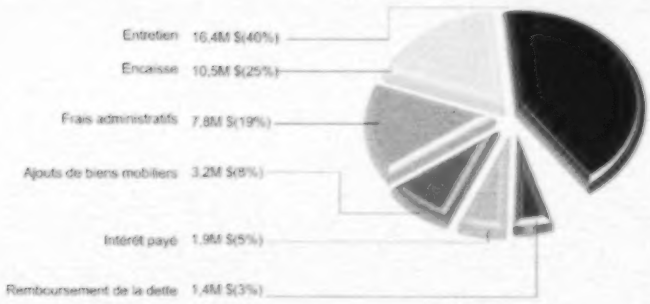

Comparaison de la performance : Magasins, restaurants et attractions (en millions de dollars)

	2012	% des ventes	2011	% des ventes
Revenu	67 283 $	100	60 341 $	100
Coût des produits vendus	11 112	17	9 917	16
Profit brut	56 171 $	83	50 424 $	84
Dépenses de fonctionnement	35 493	53	33 213	55
Revenu net avant les frais administratifs et la dévaluation	20 678 $	30	17 211 $	29

Achalandage à la CPN **2012**

125ème anniversaire des services policiers des Parcs du Niagara, Garde d'honneur cérémonial

	2012	2011	Augmentation ou (Diminution)
Attractions payantes			
Ascenseur pour Maid of the Mist	1 588 639	1 536 503	**52 136**
Journey Behind the Falls	738 862	730 409	**8 453**
Conservatoire des papillons	291 940	287 840	**4 100**
Whirlpool Aero Car	92 822	101 894	**(9 072)**
White Water Walk	199 443	195 282	**4 161**
Centrale électrique Sir Adam Beck	16 013	13 636	**2 377**
Niagara's Fury	317 106	292 818	**24 288**
* Floral Showhouse	18 687		**18 687**
Total	**3 263 512**	**3 158 382**	**105 130**
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	2 806	2 156	**650**
Terrain de golf Whirlpool	27 258	22 873	**4 385**
Legends on the Niagara	39 179	39 913	**(734)**
Total	**69 243**	**64 942**	**4 301**
Sites historiques			
Old Fort Erie	18 042	12 588	**5 454**
Maison « Laura Secord Homestead »	6 252	4 265	**2 039**
Mackenzie Printery	2 809	2 212	**597**
Maison « McFarland House »	3 410	704	**2 654**
Total	**30 513**	**19 769**	**10 744**
Transport			
Système de navettes « Peoplemovers »	344 397	448 843	**(104 446)**
**service de navette WEGO	127 285		**127 285**
Chemin de fer « Falls Incline Railway »	614 898	544 987	**46 063**
Total	**1 086 580**	**993 830**	**92 750**
TOTAL	**4 449 848**	**4 236 923**	**212 925**

À partir de mars 2012, la CPN a introduit l'entrée payante à l'exposition florale de la CPN
** Les voyages de passagers WEGO sur la ligne verte de la CPN ont débuté en août 2012 pour remplacer le service de navette Peoplemover de la CPN.

RAPPORT DE LA DIRECTION
le 31 octobre 2012

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour les états financiers et d'autres données présentées dans ce rapport. Les états ont été préparés par la direction conformément au cadre de travail identifié dans la Note 2 des états financiers vérifiés ci-inclus.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements. La direction a raisonnablement déterminé tels montants dans le but de s'assurer que les états sont présentés de façon précise, du point de vue matériel.

La direction entretient un système interne de comptabilité et de contrôles administratifs conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable, précises et que les avoirs de la Commission seront représentés correctement et protégés adéquatement.

Le conseil de la Commission des parcs du Niagara doit s'assurer que la direction est imputable pour les rapports financiers et surtout, il est responsable pour la révision et l'approbation des états financiers.

Le conseil, par intermédiaire du comité des finances et des vérifications, se rencontre périodiquement avec la direction pour discuter des résultats financiers, des questions de vérification, des problèmes existant dans les rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe comble ses responsabilités adéquatement. Le comité révise les états financiers avant de recommander l'approbation au conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Grant Thornton LLP, le vérificateur externe nommé par la Commission, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada suivies par la Commission, le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports et le procureur général provincial. Grant Thornton LLP avait l'accès complet et direct à tous les dossiers de la Commission, ainsi que l'accès entier au comité des finances et des vérifications, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de leur vérification et de leurs résultats concernant l'intégrité des rapports financiers de la Commission.

John Lohuis
Directeur général
le 22 février 2013

Margaret Neubauer, Director
(A) Directrice en chef,
services corporatifs
le 22 février 2013

Rapport du vérificateur indépendant
À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du Ministre du tourisme, de la culture et des sports et du vérificateur général

Nous avons vérifié les états financiers de la Commission des parcs du Niagara ci-inclus, qui consistent de l'état de la situation financière à compter du 31 octobre 2012, et les états des résultats d'exploitation, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour les exercices achevés, et un résumé des politiques de comptabilité importantes et d'autres renseignements explicatifs. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes de comptabilité décrits dans la Note 2 des états financiers.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers
La direction est responsable pour la préparation et la juste représentation de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité décrits dans la Note 2 des états financiers pour tel contrôle interne, car la direction détermine s'il est nécessaire de permettre la préparation des états financiers libres de toute inexactitude de matériel causée par soit la fraude ou une erreur.

Responsabilité du vérificateur
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers selon notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes demandent que nous respections les exigences éthiques et que nous effectuions la vérification pour s'assurer qu'il n'y a pas d'inexactitude de matériel dans les états financiers.

Une vérification inclut des procédures de mise en œuvre pour obtenir des preuves de vérification sur les montants et les divulgations dans les états financiers. Les procédures choisies dépendent du jugement du vérificateur, y compris l'évaluation des risques de l'inexactitude du matériel dans les états financiers, que ce soit par raison de fraude ou d'erreur. Au moment de faire ces évaluations des risques, le vérificateur considère le contrôle interne en ce qui concerne la préparation de l'entité et la justesse de la présentation des états financiers pour établir des procédures de vérification convenables dans ces circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification inclut aussi l'évaluation de la pertinence des politiques de comptabilité utilisées et de la vraisemblance des estimations de comptabilité effectuées par la gestion, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les preuves de vérification obtenues sont suffisantes et convenables, donc nous sommes en mesure de fournir un raisonnement pour notre opinion de vérification.

Opinion
Dans notre opinion, les états financiers présentent, du point de vue matériel, un portrait exact de la position financière de la Commission des parcs du Niagara à compter du 31 octobre 2012 et les résultats d'exploitation, des changements de la dette nette et des flux de trésorerie pour les exercices complétés, conformément aux principes de comptabilité décrits dans la Note 2 des états financiers.

Principes de comptabilité
Sans modifier notre opinion, nous demandons de prêter attention à la Note 2 des états financiers qui décrivent ces principes de comptabilité. Les états financiers sont préparés pour aider la Commission des parcs du Niagara à respecter les dispositions d'établissement de rapports financiers dans le Protocole d'entente du Ministère du Tourisme de la Province de l'Ontario et le Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière. Comme résultat, les états financiers ne sont peut-être pas convenables pour tout autre objectif.

Port Colborne, Ontario
le 22 février 2013

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Experts-comptables agréés

État de la position financière de la Commission des parcs du Niagara

À compter du 31 octobre
(en milliers de dollars)

	2012	2011
Actifs financiers		
Argent comptant et valeurs en comptant	10 110 $	3 178 $
Comptes débiteurs	1 904	3 805
Inventaires – vendables	3 583	4 177
	15 597	11 160
Passifs		
Comptes créditeurs	6 319	6 015
Paie accumulée	2 440	2 383
Produit constaté d'avance (Note 4)	1 398	1 571
Fonds pour les dépenses de capital différé (Note 5)	12 887	8 902
Financement à long terme (Note 6)	33 676	34 956
Avantages postérieurs à l'emploi (Note 7)	3 933	3 869
Obligation de stabilisation des centrales électriques (Note 8)	27 497	26 859
	88 148	84 555
Dette nette	(72 551)	(73 395)
Actifs non financiers		
Immobilisation (Note 8 et Page 19)	149 349	153 578
Inventaires – divers	1 071	1 595
Charges payées d'avance	267	155
	150 687	155 328
Excédant accumulé (Note 9)	78 136 $	81 933 $

Engagements et éventualités (Notes 11 et 12)

Janice Thomson
Président

Commissaire

Consultez les notes ci-incluses aux états financiers.

État des résultats d'exploitation de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2012
(en milliers de dollars)

	Budget 2012	Chiffres réels 2012	Chiffres réels 2011
Revenus			
Exploitation générant du revenu	64 234 $	67 283 $	60 341 $
Revenu foncier	6 557	6 629	6 461
Commission, locations et frais	2 612	2 756	2 565
Prime sur les fonds américains – nette	150	29	(132)
Gain sur l'élimination des immobilisations corporelles		2	11
Revenu divers	92	299	167
	73 645	76 998	69 413
Dépenses (Page 20)			
Exploitation générant du revenu			
Coûts des marchandises vendues	10 016	11 112	9 917
Exploitation	31 378	31 949	29 864
Entretien	14 017	13 736	13 549
Administration et services policiers	10 028	11 157	10 698
Marketing et promotions	4 156	3 544	3 349
	69 595	71 498	67 377
Excédant net pour l'année avant les articles sous-mentionnés	4 050	5 500	2 036
Autres articles			
Intérêts débiteurs – nets (Note 13)	1 784	1 769	1 864
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 14)	7 398	7 459	7 283
mortissement du fonds pour les dépenses de capital différé (Note 4)	(447)	(449)	(37)
	8 735	8 779	9 110
Déficit net provenant de l'exploitation	(4 685)	(3 279)	(7 074)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques (Note 7)	(650)	(638)	(132)
Autres mises de fonds		120	536
Déficit annuel	(5 335)	(3 797)	(6 670)
Excédent accumulé			
Début d'année	81 933	81 933	88 603
Fin d'année	76 598 $	78 136 $	81 933 $

Consultez les notes ci-incluses aux états financiers.

État des changements de la dette nette de la Commission des parcs du Niagara

Pour l'exercice se terminant le 31 octobre
(en milliers de dollars)

	2012	2011
Déficit annuel	(3 797) $	(6 670) $
Amortissement des immobilisations corporelles	7 459	7 283
Acquisition des immobilisations corporelles (Note 16)	(3 302)	(10 491)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	74	11
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles - net	(2)	(11)
	432	(9 878)
Utilisation (acquisition) des dépenses prépayées	(112)	332
Utilisation (acquisition) d'autres inventaires	524	(169)
Diminution (augmentation) de la dette nette	844	(9 715)
Dette nette		
Début d'année	(73 395)	(63 680)
Fin d'année	(72 551) $	(73 395) $

Consultez les notes ci-incluses aux états financiers.

État des flux de trésorerie de la Commission des parcs du Niagara

Pour l'exercice se terminant le 31 octobre
(en milliers de dollars)

	2012	2011
Augmentation (diminution) en argent comptant et en quasi-espèces		
Activités d'exploitation		
Déficit annuel	(3 797) $	(6 670) $
Sommes imputées à un revenu n'exigeant pas de fonds décaissés		
Avantages postérieurs à l'emploi	390	372
Amortissement des immobilisations corporelles	7 459	7 283
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différés	(449)	(37)
Gain sur l'élimination des immobilisations corporelles – net	(2)	(11)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	638	132
	4 239	1 069
Changement net du bilan du fonds de roulement autre que les disponibilités portant à l'exploitation (Note 15)	3 093	149
	7 332	1 218
Activités d'immobilisations		
Acquisition des immobilisations corporelles (Note 16)	(3 302)	(10 491)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	74	11
	(3 228)	(10 480)
Activités de financement		
Diminution nette du financement à long terme	(1 280)	(1 390)
Dépenses liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(326)	(262)
Réception du fonds pour les dépenses de capital	4 434	7 590
	2 828	5 938
Augmentation (diminution) nette de l'argent comptant et des quasi-espèces	6 932	(3 324)
Argent comptant et quasi-espèces		
Début d'année	3 178	6 502
Fin d'année	10 110 $	3 178 $

Consultez les notes ci-incluses aux états financiers.

Notes sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

Pour l'exercice le 31 octobre 2012

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la Province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la mise en vedette de plus de 1 300 hectares de parcs longeant près de 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, du Lac Erié au Lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés au titre de la loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Ontario.

La Commission est aussi classifiée en tant qu'autre organisme gouvernemental par le Ministère des finances et comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans le cadre des Comptes publics du Canada.

2. Principales conventions comptables

Principes de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux dispositions d'établissement de rapports financiers dans le Protocole d'entente du Ministère du Tourisme de la Province de l'Ontario et le Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière. Les principes de comptabilité importants utilisés pour préparer ces états financiers respectent les normes de comptabilité établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et le Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière.

Ces principes de comptabilité importants utilisés pour préparer ces états financiers sont résumés ci-dessous.

Argent comptant et quasi-espèces

L'argent comptant et les quasi-espèces incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme avec les émissions de valeurs venant à échéance dans moins de trois mois.

Inventaires

Les inventaires de vente et divers sont estimés au montant inférieur entre le coût moyen et la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix coûtant. Les coûts incluent toutes les dépenses s'attribuant directement à l'acquisition, la construction, le développement et/ou l'amélioration de l'avoir requis pour installer l'avoir à l'endroit et dans la condition nécessaire pour son utilisation prévue. Les immobilisations corporelles d'apport sont capitalisées à leur juste valeur de marché estimée au moment de l'acquisition.

La Commission capitalise un certain montant de l'intérêt et ceci fait partie des coûts de ses travaux d'immobilisation en cours et est financé par financement à long terme.

Les œuvres d'art exposées sur la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont retenues pour des expositions et à titre pédagogique et historique. On estime que tels avoirs sont dignes d'être conservés, en raison d'avantages sociaux plutôt que financiers envers la communauté. Aucune évaluation de la collection a été présentée dans les états financiers.

Les locations à bail sont classifiées en tant qu'immobilisation ou bail d'exploitation. Les locations de bail qui transfèrent presque tous les bénéfices provenant de la possession sont comptés en tant que contrat de location/acquisition. Toutes les autres locations de bail sont représentées en tant que contrats de location/acquisition et les paiements de location liés sont facturés dans les dépenses engagées.

L'amortissement peut être calculé en ligne droite pour radier le coût net de chaque actif par rapport à sa vie utile prévue pour toutes les classifications, sauf le terrain. On considère que le terrain a une vie infinie sans amortissement. On suppose que les valeurs résiduelles des actifs sont zéro avec tout gain net ou toute perte nette provenant de l'élimination des actifs reconnus dans l'état des résultats d'exploitation. L'amortissement est facturé mensuellement. Les travaux d'immobilisation en cours ne sont pas amortis pant que l'actif soit disponible pour emploi productif.

L'amortissement se base sur les classifications et vies utiles suivantes :

Classification	Vie utile
Bâtiments, routes et structures	7 à 40 ans
Équipement et ameublement	3 à 10 ans
Véhicules	10 à 12 ans

2. Principales conventions comptables (suite)

Produit constaté d'avance

Les revenus limités par des lois des gouvernements en chef ou par des ententes avec des tierces parties sont différés et signalés comme des revenus limités. S'il y a des dépenses qui qualifient, les revenus limités sont inclus au revenu pour des sommes équivalentes. Les revenus reçus avant les dépenses subies ultérieurement sont différés jusqu'à ce qu'ils soient générés et appariées au montant dépensé.

Fonds pour les dépenses de capital différé

Les versements de transferts à titre de capital investi sont inscrits en tant que passifs, référés comme des fonds pour les dépenses de capital différés et sont reconnus en tant que revenu au même tarif que l'amortissement des immobilisations corporelles, conformément au Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière, tel que divulgué ci-dessus.

Avantages sociaux futurs

La valeur actuelle du coût d'offrir aux employés des avantages sociaux futurs fait partie des dépenses, car les employés gagnent ces avantages.

Constatation des produits

Le revenu généré par les magasins de souvenirs, les restaurants et les attractions est reconnu lorsque la marchandise a été transférée au client ou après avoir complété un service. Le revenu généré par le revenu foncier, les commissions, les locations, les frais et d'autres sources est reconnu pendant la durée du contrat ou après avoir reçu le montant dû.

Conversion des devises

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs en devise étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur au moment d'effectuer l'état de la situation financière. Les gains et les pertes au moment de la conversion sont reflétés dans l'excédant/déficit annuel.

L'utilisation des estimations et des mesures d'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour le secteur public impose que la direction prépare des estimations et des suppositions ayant un effet sur le rapport des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à compter de la date des états financiers et des sommes de revenus et de dépenses déclarées lors de la période d'établissement du rapport. Il se peut que les résultats réels ne soient pas identiques à ces estimations. Deux endroits où les estimations sont utilisées se trouvent dans les avantages postérieurs à l'emploi (Note 6) et l'obligation de stabilisation des centrales électriques (Note 7).

3. Deferred revenue

	2012	2011
	(en milliers de dollars)	
Centrales électriques fermées (Note 7)	**215 $**	226 $
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	**548**	669
Divers	**633**	676
	1 396 $	1 571 $

Obligation de transaction foncière à Fort Erie

Pendant l'exercice en 2009, la Commission et « Peace Bridge Authority » (« PBA ») ont signé une entente pour transférer des parcelles de terrain. Le PBA a acquis une parcelle de 5,952 acres qui se trouve à Fort Erie et qui appartenait à la Commission pour une somme de 2 021 206 $. La Commission a acquis une option s'élevant à 670 000 $, plus une somme annuelle de 7 300 $ ajustée selon l'inflation, consistant de 1,973 acres longeant la rivière et qui se trouve à la fin de la rue Jarvis à Fort Erie et qui appartenait au PBA. L'entente demande la remise d'un produit net à la Commission s'élevant à 1 351 206 $, qui devra être dépensé sur a) financement des améliorations au vieux fort « Old Fort Erie » destinés à la célébration du 200e anniversaire de la Guerre de 1812 et b) Retour et/ou le maintien de la propriété, rue Jarvis, comme parc.

Le produit net fait partie du revenu différé dans l'état de la situation financière. Jusqu'à date, environ 756 000 $ de ce produit a été dépensé sur les grands travaux liés à la rénovation de l'historique Fort Erie et environ 47 000 $ a été dépensé dans l'entretien de la propriété à la rue Jarvis. À compter du 31 octobre 2012, il reste encore environ 548 000 $ pour l'utilisation en 2013 et au-delà.

4. Fonds pour les dépenses de capital différé

La Commission a sécurisé un fonds de subvention stimulateur pour rénover ses sites de patrimoine pour une somme s'élevant à 8 939 056 $ et à partir du 31 octobre 2011, tous les fonds furent utilisés et les projets furent achevés. En 2012, la Commission a reçu 4 000 000 $ en fonds pour les dépenses de capital pour rénover le chemin de fer « Falls Incline Railway » pour le rendre plus accessible aux visiteurs. Le projet d'investissement de « Falls Incline Railway » a débuté le 31 octobre 2012. La Commission a signé une entente de mise de fonds avec la Ville de Niagara Falls pour réhabiliter un pont sur la promenade qui était en très mauvais état et le projet a débuté le 31 octobre 2012. Il y avait aussi du financement supplémentaire de la part de la Province pour compléter des petits travaux d'immobilisation en 2012.

	2012	2011
	(en milliers de dollars)	
Fonds pour les dépenses de capital différé		
Début d'année	**8 902 $**	1 349 $
Reçu au cours de l'année	**4 434**	7 590
Amortissement	**(449)**	(37)
Fin d'année	**12 887 $**	8 902 $

5. Financement à long terme

	2012	2011
	(en milliers de dollars)	
Prêt non garanti à terme à taux fixe exigeant des paiements combinés du capital et de l'intérêt de 2 640 907 $ par an, portant un intérêt de 5,06% jusqu'en avril 2027	**27 364 $**	28 561 $
Prêt non garanti à terme à taux fixe exigeant un paiement initial annuel combiné de 543 418 $ et des paiements de 569 965 $ par an par la suite, portant intérêt de 5,07% jusqu'en avril 2027	**6 019**	6 271
Note non garantie exigible avec des versements combinés du principal et de l'intérêt de 7 797 $ par mois, portant un intérêt de 6% jusqu'en novembre 2014	**176**	-
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des paiements annuels de 7 300 $ jusqu'en janvier 2028 (Note 3)	**117**	124
	33 676 $	34 956 $

Les versements principaux des obligations financières à long terme doivent être déboursés au cours des cinq prochaines périodes fiscales comme suit :

2013	1 609 $
2014	1 694
2015	1 695
2016	1 772
2017	1 861

6. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de préretraite déterminées

La Commission offre des prestations de préretraite déterminées à ses employés, encaissable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. Les prestations sont calculées selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein avec la Commission, jusqu'à un maximum de vingt-six semaines. Les passifs accumulés sur les prestations à compter du 31 octobre 2011 s'élèvent à 3 933 356 $ (2011 – 3 869 482 $).

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à l'emploi à tous les trois ans. La dernière évaluation fut effectuée pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2010.

Comme résultat d'une évaluation actuarielle effectuée en 2010 pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2010, on a déterminé qu'il existait un gain actuariel de 140 884 $. L'obligation réelle à compter du 31 octobre 2012 s'élève à 3 792 472 $ (2011 – 3 728 598 $). Puisque le gain actuariel est inférieur à 10% de l'obligation réelle, on n'a pas inscrit d'amortissement minimal pour l'année.

6. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Information sur le régime de pension à prestations déterminée	2012	2011
	(en milliers de dollars)	
Actifs du régime à prestations déterminées de l'employé	Nul $	Nul $
Passifs du régime à prestations déterminées de l'employé	3 933	3 869
Déficit du régime à prestations déterminées de l'employé	3 933 $	3 869 $
Obligation aux prestations reconnue dans l'état de la situation financière		
Obligation aux prestations, début d'année	3 869 $	3 759 $
Dépenses pour l'année	390	372
Prestations déboursées au cours de l'année	(326)	(262)
Obligation aux prestations, fin d'année	3 933 $	3 869 $
Les dépenses afférant des prestations nettes sont les suivantes :		
Coût actuel afférent du service	207 $	193 $
Frais d'intérêt	183	179
	390 $	372 $

Les suppositions actuarielles principales appliquées dans l'évaluation du régime de pension à prestations déterminées sont les suivantes:

Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation accumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 5%.

Niveaux de rémunération – on suppose que les niveaux des salaires et rémunérations augmenteront de 3% par an.

Ces suppositions seront révisées lors de la prochaine évaluation actuarielle de l'exercice de 2013.

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et plusieurs agences provinciales. La Province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du Fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission destinés à ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour s'assurer que les fonds de pension sont durables du point de vue financier, tout surplus ou passif non financé provenant des évaluations actuarielles de financement obligatoires n'est pas un actif ou une obligation de la Commission. Les versements annuels de la Commission de 2 018 061 $ (2011 – 1 784 726 $), desquels 1 009 030 $ (2011 – 892 363 $) représente la portion des employés, sont inclus dans les dépenses administratives et des services de police dans l'état des résultats d'exploitation.

Les prestations postérieures à l'emploi et non liées à la pension sont déboursées par la Province et, par conséquent, ne sont pas incluses dans l'état des résultats d'exploitation.

7. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La Province de l'Ontario a instruit à la Commission de devenir les propriétaires de trois anciennes centrales électriques qui se trouvent sur la propriété de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») furent transférées par « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission à titre gratuit en août 2007. Comme partie des termes des transferts de TPGS et OPGS, l'OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentent pas une menace au public. La centrale électrique « Canadian Niagara Power Generating Station » (« CNPGS »), possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril 2009.

Le Ministère du Tourisme a embauché une société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale gouvernant le transfert initial soit respectée et pour identifier le travail et les coûts associés à la « stabilisation et mise en veilleuse » de toutes les installations, jusqu'à ce que l'on puisse déterminer l'utilisation finale de ces bâtiments. La société The Ventin Group a identifié la peinture à base de plomb qui se trouve à TPGS et OPGS en tant que déficience que l'OPG aurait dû sceller ou mettre en capsule après le nettoyage. La société The Ventin Group a signalé qu'il faudra investir énormément pour mettre les trois centrales électriques en veilleuse. Il faudra donc investir encore plus pour arriver à l'état « prêt pour l'aménagement ». De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'étaient pas incluses dans la directive originale qui causeront des coûts de remise en état supplémentaires à un certain point à l'avenir.

7. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

La Commission estime que l'acceptation de ces centrales électriques exigera une infusion financière importante qui dépasse ses capacités. À compter du 31 octobre 2012, les négociations continues avec la Province n'ont pas garantit que la Commission ne serait pas responsable pour tout coût à l'avenir. Tout coût prévu pour les objectifs décrits ci-dessus ne sera pas déboursé sans obtenir du financement de la Province.

On a calculé une obligation de mise hors service de 25 146 000 $ à compter du 31 octobre 2009. Cette valeur représentait la meilleure estimation de la part de la Commission des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les trois centrales électriques, basé sur le rapport reçu par la société The Ventin Group. Le rapport a aussi identifié les coûts des éventualités d'approximativement 3 600 000 $ qui n'avaient pas été accumulés dans l'obligation de mise hors service de l'actif à ce moment. La Commission estime que ce travail devrait être complété dans l'espace de trois ou quatre ans. Afin de déterminer la valeur nette actuelle de l'obligation de mise hors service de l'actif, le personnel a estimé que, à condition que la Province fournisse le financement nécessaire, le travail ne commencera pas dans les prochaines années. On prévoit que les travaux débuteront en 2016. Le coût de l'immobilisation et le taux d'inflation estimé au cours du calcul s'élevait à 5,059% et 3%, respectivement. Ceci donne une valeur nette actuelle de 22 582 729 $ à compter du 31 octobre 2012. Ceci représente une augmentation de 455 598 $ par rapport à 2011 et ceci a été inclus dans l'état des résultats d'exploitation.

On a complété deux études supplémentaires pendant l'année se terminant le 31 octobre 2010 qui identifiérent un passif supplémentaire portant sur le processus de « stabilisation et mise en veilleuse ». Le premier rapport, connu sous le nom de « Hatch group study » ou « étude du groupe Hatch » identifia 6 305 000 $ supplémentaires pour des travaux externes / d'infrastructure requis. La deuxième étude fut complétée par le groupe Quartek, qui identifia 1 260 000 $ supplémentaires pour stabiliser les toits des bâtiments. La somme des deux études s'élève à une augmentation de 7 565 000 $. Tel que mentionné antérieurement, on estime que ces travaux ne débuteront pas avant 2016 et par conséquent, on a effectué un autre calcul pour la valeur nette actuelle de ce passif supplémentaire en utilisant un coût d'immobilisation de 5,059% et un taux d'inflation de 2% respectivement. Ceci nous donne une valeur nette actuelle de 6 541 772 $ à compter du 31 octobre 2012 pour cette partie du passif. Ceci représente une augmentation de 194 173 $ à compter de 2011 et ce montant a aussi été inscrit dans l'état des résultats d'exploitation.

	2011	2010
	(en milliers de dollars)	
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début d'année	**26 859 $**	26 727 $
Augmentation pour l'année actuelle de la valeur actuelle de l'obligation originale	**650**	635
Travaux effectués pendant l'année	**(12)**	(503)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	**638**	132
Fin d'année	**27 497 $**	26 859 $

Une immobilisation n'a pas été inscrite pour cette propriété, car il y avait une baisse de valeur, ce qui a été documenté dans plusieurs des études effectuées jusqu'à date.

À compter du 31 octobre 2009, la Commission a reçu un financement de 1 550 000 $ de la part du Ministère du Tourisme pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse ». Environ 215 000 $ de ce financement est encore disponible pour l'utiliser en 2013 et dans les années ultérieures.

La Commission a subi des coûts annuels liés à l'entretien et à la sécurité dans tous les sites et les a inscrit dans l'état des résultats d'exploitation et les a inclus dans les dépenses d'entretien.

8. Immobilisations

			2012	2011
			(en milliers de dollars)	
	Coût	Amortissements cumulés	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
Terrain	14 359 $		**14 359 $**	14 359 $
Améliorations des terrains	17 135		**17 135**	17 135
Bâtiments, routes et structures	203 239	93 131 $	**110 108**	114 842
Équipement, ameublement et véhicules	49 347	43 460	**5 887**	6 677

8. Immobilisations (suite)

	284 080	136 591	**147 489**	153 013
Travaux d'immobilisation en cours	1 860		**1 860**	565
	285 940 $	136 591 $	**149 349 $**	153 578 $
Équipement selon le contrat de location-acquisition inclus ci-dessus	69 $	35 $	**34 $**	41 $

9. Excédant accumulé

	2011	2010
	(en milliers de dollars)	
Excédant d'exploitation	**6 780 $**	2 941 $
Investissement en immobilisations corporelles	**136 462**	144 676
Non financé		
Dette à long terme	**(33 676)**	(34 956)
Prestations postérieures à l'emploi	**(3 933)**	(3 869)
Obligation de stabilisation des centrales électriques	**(27 497)**	(26 859)
	(65 106)	(65 684)
Excédant accumulé	**78 136 $**	81 933 $

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, toute somme excédentaire devra, selon l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil, être payée au Ministre des finances et devra faire partie du Fonds consolidé du revenu. À compter du 31 octobre 2012 aucun fonds excédentaire n'a été inscrit en tant que passif auprès du Ministre des finances.

10. Facilités de crédit

Les facilités de crédit ayant une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 $ offrent deux types d'emprunts. Il y a l'option du taux variable qui varie avec le taux préférentiel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et il y a l'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec une condition de prêt qui n'excède pas 364 jours à des taux établis par rapport aux taux des acceptations bancaires. Ces facilités de crédit sont non garanties et échouent le 31 octobre 2014. À compter du 31 octobre 2012, nul $ a été retiré des facilités de crédit (2011 – nul $).

11. Engagements

La Commission s'est engagée à environ 11 772 000 $ en grands travaux dans l'année à suivre. L'engagement consiste de compléter le chemin de fer « Falls Incline Railway » (approximativement 6 100 000 $) et la restauration du pont (approximativement 5 600 000 $).

La Commission a deux ententes avec un franchiseur exigeant le paiement de frais de service de 4% des ventes brutes et les frais publicitaires et de marketing de 2,5% des ventes brutes. Les durées des ententes sont de 10 ans et les dates d'échéance sont en 2016 et en 2022. De plus, la Commission a une entente pour louer l'équipement requis de ce franchiseur pour un frais de location d'entre 1% et 4% des ventes brutes, dépendant du niveau des ventes. La Commission a l'option d'acheter cet équipement pour un prix équivalant à la valeur comptable nette.

La Commission prend à bail des véhicules, de l'équipement et des propriétés avec des contrats de location-exploitation échouant en 2018. L'obligation totale pour les montants des contrats de location-exploitation est d'environ 435 000 $. Le paiement du principal dû dans les cinq prochains exercices se distribue comme tel :

2013	224 $
2014	172
2015	12
2016	9
2017	9

12. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations pour lesquelles la probabilité d'une perte ne peut être déterminée et le montant ne peut être estimé de manière raisonnable. Par conséquent, les dispositions pour ces réclamations ne sont pas incluses dans les états financiers.

13. Intérêts débiteurs – nets

	Budget 2012	**Réel 2012**	Réel 2011
		(en milliers de dollars)	
Produit de l'intérêt	(25) $	**(30) $**	(25) $
Dépense du prêt à intérêt	1 809	**1 799**	1 889
	1 784 $	**1 769 $**	1 864 $

14. Amortissement des immobilisations corporelles

	Budget 2012	**Réel 2012**	Réel 2011
		(en milliers de dollars)	
Amortissement des avoirs productifs de revenu	4 201 $	**4 275 $**	4 031 $
Amortissement des avoirs ne produisant pas de revenu	3 197	**3 184**	3 252
	7 398 $	**7 459 $**	7 283 $

15. État des flux de trésorerie

	2012	2011
	(en milliers de dollars)	
Les changements des composantes du fonds de roulement incluent		
Débiteurs	**1 901 $**	(597)$
Inventaires	**1 118**	789
Créditeurs et paie cumulée	**361**	240
Produit constaté d'avance	**(175)**	(615)
Charges payées d'avance	**(112)**	332
	3 093 $	149 $
Intérêt reçu	**30 $**	25 $
Intérêt payé	**1 799 $**	1 889 $

16. Acquisition des immobilisations corporelles

Pendant l'année, les immobilisations corporelles furent acquises à un coût total de 3 302 000 $ (2011 – 10 491 000 $) duquel 156 000 $ (2011 – nul $) a été acquis en utilisant des contrats de location-acquisition et d'autres acquisitions non monétaire. Des paiements comptants de 3 146 000 $ (2011 – 10 491 000 $) se sont effectués pour acheter des immobilisations corporelles.

17. Instruments financiers et gestion des risques

Juste valeur

L'information sur la juste valeur concernant le financement à long terme a été omise parce que ce n'est pas pratique de déterminer la juste valeur sans un certain niveau de certitude.

La juste valeur des prestations de cessation d'emploi postérieures à l'emploi fut déterminée en utilisant une évaluation actuarielle basée sur l'information présentée dans la Note 6 des états financiers.

Risque de crédit

La Commission est exposée à un risque de crédit par ses clients. Cependant, à cause du grand nombre de clients, la concentration du risque de crédit est réduite à un minimum.

Risque de la devise

La Commission a de l'argent comptant s'élevant à 2 117 805 $ dollars américains. Ces fonds ont été convertis à l'équivalent canadien à un taux d'un dollar américain qui équivaut à 0,9993 dollars canadiens. La Commission effectue approximativement 13,9% (2011 – 14,4%) de ses ventes en devise étrangère. Par conséquent, certains actifs et revenus sont exposés à des fluctuations de la devise.

Risque de flux de trésorerie

La Commission a des facilités de découvert bancaire à un taux d'intérêt variable qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel. Par conséquent, la Commission est exposée à des risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt commerciaux.

18. Chiffres correspondant aux exercices antérieurs

Certains chiffres comparatifs pour 2011 ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptés en 2012.

Tableau complémentaire d'immobilisations corporelles de la Commission des parcs du Niagara

Pour l'exercice le 31 octobre 2012
(en milliers de dollars)

	Terrain	Améliorations de terrains	Bâtiments routes et structures	Équipement et ameublement	Travauxpital d'immobilisation en cours	**2012**	2011
Coût							
Début d'année	14 359 $	17 135 $	202 191 $	50 692 $	565 $	**284 942 $**	274 897 $
Ajout des additions			156	959	2,187	**3,302**	10,491
Moins les éliminations				(2,304)		**(2,304)**	(446)
Transferts de travaux d'immobilisation en cours			892		(892)		
Fin d'année	14,359	17,135	203,239	49,347	1,860	**285,940**	284,942
Amortissement cumulatif							
Début d'année			87,349	44,015		**131,364**	124,527
Ajout d'amortissement			5,782	1,677		**7,459**	7,283
Moins les éliminations				(2,232)		**(2,232)**	(446)
Fin d'année			93,131	43,460		**136,591**	131,364
Valeur comptable nette	14,359 $	17,135 $	110,108 $	5,887 $	1,860 $	**149,349 $**	153,578 $

Tableau complémentaire de dépenses par objet de la Commission des parcs du Niagara

Pour l'exercice le 31 octobre 2012
(en milliers de dollars)

	Budget 2012	Réel 2012	Réel 2011
Coût des marchandises vendues	10 016 $	11 112 $	9 917 $
Salaires, rémunérations et prestations	41 579	41 613	39 380
Ventes et divers	1 647	2 459	2 270
Réparation et entretien d'équipement	4 321	4 235	4 360
Matériel et ameublement	2 057	2 209	1 840
Publicité et promotion	2 311	1 942	2 000
Installations	6 159	5 709	5 632
Administration	1 505	2 219	1 978
	69 595 $	71 498 $	67 377 $